



## **Dynamique et perspectives des pôles Civil et Militaire**

6 février 2024

**CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, fait un point d'étape sur le développement de ses activités dans les domaines Civil et Militaire.**

### **OPPORTUNITÉ DE VALORISATION ET DE CESSION DE TOUT OU PARTIE DU PÔLE CIVIL**

Après une profonde restructuration engagée depuis plusieurs années et ayant permis de dégager un résultat opérationnel positif et un bénéfice net en 2022 pour la première fois depuis 2010, l'activité dans le domaine Civil a connu un exercice 2023 plus compliqué, à l'image de l'économie en règle générale. Après une croissance de +17% à fin juin 2023, l'activité a connu un violent retournement de tendance, soudain et imprévisible, au 2<sup>nd</sup> semestre 2023. Le pôle devrait afficher un chiffre d'affaires annuel 2023 de 21 MEUR, contre 27 MEUR en 2022. Outre la baisse de consommation des ménages, CYBERGUN doit faire face aux difficultés de certains réseaux de distribution. Dès lors, le stock, qui atteint un niveau historique à plus de 10 MEUR, constitue une réserve d'argent immobilisée qui ne peut couvrir les besoins des autres activités du Groupe.

Pour autant, cette activité dans le domaine Civil est désormais intrinsèquement profitable et pourrait être valorisée dans le cadre d'un mouvement de consolidation du secteur afin de faire émerger des acteurs disposant de la taille critique pour engager de vastes économies d'échelle. À ce titre, le Groupe envisage donc de pouvoir se rapprocher d'un partenaire dans le courant de l'année 2024 pour permettre à cette activité de poursuivre un chemin de croissance rentable dans la durée. Des marques d'intérêt ont été reçues pour acquérir tout ou partie du pôle civil et les premières discussions ont fait ressortir une valorisation de cette activité comprise entre 10 et 25 MEUR pour 100% des parts.

### **FORTE EXPANSION DU PÔLE MILITAIRE**

Dans le même temps, le Groupe CYBERGUN est engagé dans un plan de développement ambitieux dans le domaine Militaire et devrait afficher un chiffre d'affaires 2023 de l'ordre de 22 MEUR contre 16 MEUR en 2022.

Sur le périmètre ARKANIA, le Groupe connaît un fort regain d'activité dans le domaine aéronautique avec le retour des clients historiques après la crise consécutive au Covid-19. Ce fort regain d'activité génère un besoin en fonds de roulement (BFR) de plusieurs millions d'euros qui n'est pas finançable en l'état compte-tenu des PGE déjà souscrits (3,8 MEUR au 30 juin 2023) pour compenser le fort recul d'activité durant la crise sanitaire.

Sur le périmètre VERNEY-CARRON, le Groupe s'est engagé à produire et livrer les lots de qualification dans le cadre du contrat-cadre de 36 MEUR dévoilé le 6 novembre dernier.

Comme annoncé, le financement de ce contrat doit être mis en place dans le cadre d'un accord avec l'Etat ukrainien et le fonds de soutien à l'Ukraine. Le sujet est aujourd'hui entre les mains des autorités ukrainiennes et devrait évoluer rapidement. Dans l'intervalle, VERNEY-CARRON doit financer par ses propres moyens tout à la fois les frais liés à ce programme et le retournement de l'ensemble de l'entreprise.

## **BESOIN DE FINANCEMENT ADDITIONNEL**

Dans ce contexte, la transformation de ce potentiel commercial en chiffre d'affaires et en résultat est conditionnée à la capacité du Groupe CYBERGUN à mettre en place de nouveaux financements ou d'obtenir le soutien de ses principaux donneurs d'ordres.

En attendant une valorisation des activités dans le domaine Civil, le Groupe a donc initié plusieurs discussions visant à augmenter ses fonds propres, ses quasi-fonds propres ou sa dette financière nette (y compris potentiellement par l'intermédiaire du marché). À ce titre, CYBERGUN a retrouvé une cotation 4+ auprès de la Banque de France qui rend à nouveau le Groupe éligible à des financements bancaires traditionnels. En parallèle, comme annoncé lors de la publication des résultats semestriels, le Groupe étudie les possibilités de mise en adéquation de ses PGE avec le rythme actuel de déploiement de ses activités.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : [www.cybergun.com](http://www.cybergun.com)

## **A propos de CYBERGUN :**

Fondé en 1986, CYBERGUN est un expert mondial dans la conception, la production et la distribution de répliques d'armes à billes sous licences exclusives, aussi bien en B2B grâce à son réseau mondial qu'en B2C avec notamment le site [evike-europe.com](http://evike-europe.com). Historiquement positionné sur le segment Civil et récréatif (Airsoft, Airgun, tir de loisir), le Groupe a développé, depuis 2014, une division Militaire dédiée à l'entraînement des forces armées et de police. Au cours de l'exercice 2022, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 43 MEUR.

Qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance, CYBERGUN est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0013204351 – ALCYB) et ses titres sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

## **Contacts :**

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme FABREGUETTES LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse : Anne-Charlotte DUDICOURT au +33 1 53 67 36 32

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86

## **Avertissement :**

La société CYBERGUN a mis en place un financement sous forme d'ORA-BSA et une fiducie chargée de l'équitization des ORA. Cette dernière, après avoir reçu les actions issues de l'équitization, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société.

Ces actions seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.